

Terex interdit l'esclavage moderne

Exercice 2021

La présente déclaration (la « Déclaration ») énonce les mesures que Terex Corporation (« Terex ») a prises et continue de prendre, en son nom et au nom de ses filiales, pour qu'aucun esclavage moderne ni aucune traite d'êtres humains n'aient lieu dans le cadre de ses activités ou de ses chaînes d'approvisionnement.

L'esclavage moderne englobe l'esclavage, la servitude, la traite des êtres humains et le travail forcé. Terex applique une tolérance zéro à l'égard de toute forme d'esclavage moderne au sein de ses effectifs et, à sa connaissance, ne traite avec aucun fournisseur se livrant à de telles pratiques. Nous nous sommes engagés à agir de manière déontologique, en faisant preuve d'intégrité et de transparence, dans toutes nos transactions commerciales et à mettre en place des systèmes et des contrôles efficaces pour empêcher toute forme d'esclavage moderne au sein de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement.

Nos activités :

Terex est un fabricant mondial de nacelles élévatrices et de machines de manutention. Nous concevons, construisons et assurons un service après-vente de produits utilisés dans la construction, la maintenance, la production, les énergies, les minerais et la gestion des matériaux. Les produits et les solutions de Terex permettent aux clients de réduire leur impact environnemental. Nous proposons notamment des machines électriques et hybrides silencieuses qui n'émettent aucune émission, des produits qui prennent en charge les énergies renouvelables et des produits qui aident à récupérer des matériaux utiles provenant de divers types de déchets. Nos produits, fabriqués en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et en Asie, sont vendus partout dans le monde.

Nos politiques :

À travers ses valeurs, ses politiques, ses procédures, ses systèmes et ses processus, Terex s'assure de mener ses affaires en toute légalité, dans le respect de l'éthique et en toute transparence. En voici quelques exemples :

1. **Les valeurs Civisme, Intégrité et Respect de la Méthode Terex.** Le civisme, l'intégrité et le respect sont des valeurs fondamentales de notre Méthode Terex. Nous ne faisons jamais passer le profit avant l'intégrité. Nous faisons preuve de transparence dans toutes nos transactions commerciales. Nous fournissons à nos membres d'équipes un cadre sécurisé ne présentant aucun risque pour leur santé et nous traitons tout le monde avec dignité et respect. L'esclavage moderne va à l'encontre de ces valeurs fondamentales.



2. **Le Code de déontologie et de conduite de Terex Corporation (le « Code »).** Le [Code](#), qui s'applique à tous les membres d'équipes de Terex, énonce l'engagement de Terex à respecter toutes les lois, réglementations et codes industriels applicables dans chacun des pays dans lesquels elle opère. Notre Code interdit spécifiquement le recours au travail des enfants et au travail forcé. Les membres d'équipes de Terex suivent une formation sur le Code et son non-respect peut entraîner une procédure disciplinaire, allant jusqu'au licenciement, conformément au droit local applicable.
3. **Le service d'assistance téléphonique.** Terex a mis en place un service d'assistance téléphonique confidentiel, géré par un tiers. Des spécialistes formés sont joignables 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par téléphone ou en ligne. Tous les membres d'équipes de Terex, tous les fournisseurs et toutes les personnes concernées peuvent signaler en toute confidentialité des violations de la loi ou toute préoccupation, notamment en ce qui concerne toute forme d'esclavage moderne, par le biais du service d'assistance téléphonique sur www.ethicspoint.com, +1-866-493-1856.
4. **Les défenseurs des pratiques commerciales.** Terex possède à travers le monde des « défenseurs des pratiques commerciales ». Il s'agit de membres d'équipes de Terex qui agissent à titre de défenseurs, de ressources et de facilitateurs pour les autres membres d'équipes. Les défenseurs des pratiques commerciales travaillent directement avec les dirigeants locaux pour déterminer comment renforcer la culture des comportements responsables. Terex s'appuie sur leur expérience professionnelle et sur leurs connaissances culturelles pour s'assurer que les pratiques commerciales sont responsables. Les membres d'équipes de Terex peuvent se tourner vers leur défenseur des pratiques commerciales local s'ils ont des questions ou des préoccupations concernant l'esclavage moderne.
5. **Les représailles sont formellement interdites.** Comme indiqué dans le Code, Terex ne tolérera en aucun cas des représailles.
Notre politique interdisant strictement les représailles permet d'assurer aux membres d'équipes qu'ils peuvent faire part de leurs inquiétudes concernant l'esclavage moderne ou d'autres pratiques au sein de nos activités ou de notre chaîne d'approvisionnement, sans craindre de représailles.

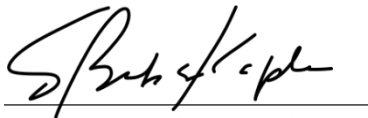
Nos fournisseurs :

Dans le cadre de notre initiative visant à détecter et à atténuer les risques, nous bâtissons, lorsque possible, des relations durables avec nos fournisseurs et nos sous-traitants et nous stipulons clairement nos attentes en matière de comportement professionnel.

Terex évalue les fournisseurs potentiels au moment de leur sélection, puis de manière régulière en fonction de leur activité, de leur profil de risque et de leur rôle dans notre chaîne d'approvisionnement. Cette évaluation peut inclure des points destinés à jauger les risques d'esclavage et de traite des êtres humains. Avant de confier un contrat à un fournisseur, le personnel de Terex peut se rendre sur le site de ce dernier afin de vérifier ses capacités générales et d'évaluer le risque global qu'il présente. D'autres visites pourront être effectuées périodiquement par le personnel de Terex une fois la collaboration entamée avec le fournisseur. Bien que ces visites sur place n'aient pas spécifiquement pour but d'évaluer les risques d'esclavage et de traite des êtres humains, le respect des normes imposées par la société en la matière dans les chaînes d'approvisionnement sera couvert par l'évaluation globale du fournisseur. De plus, nous estimons que les visites sur le site du fournisseur découragent les conditions de travail abusives.

Nous demandons actuellement à nos fournisseurs, par le biais d'un accord écrit de fournisseur privilégié ou dans les conditions générales des bons de commande, de respecter toutes les lois, règles, réglementations, décrets et normes applicables, qui incluent ceux interdisant l'esclavage moderne. En outre, nos accords de fournisseur privilégié et nos bons de commande contiennent une clause anti-esclavage qui impose au fournisseur de déclarer que ni lui ni aucun de ses sous-traitants ne se livreront ni n'auront recours à la traite d'êtres humains, au travail des enfants, à l'esclavage, au travail de prisonniers ou à toute autre forme de travail forcé ou involontaire. Le [Code de conduite des fournisseurs de Terex Corporation](#) renferme des principes qui prônent un comportement déontologique sur le lieu de travail, notamment le fait de traiter les collègues avec respect et dignité. Terex attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le Code de conduite des fournisseurs, ce qui inclut de ne pas avoir recours au travail des enfants, à l'esclavage ou au travail forcé ou obligatoire, ni d'en tirer un bénéfice. Terex applique une tolérance zéro envers toute forme d'esclavage, de servitude, de traite d'êtres humains, de travail des enfants et de travail forcé dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Nous interdisons toute forme d'esclavage moderne au sein de notre société et avons mis en place des systèmes et des contrôles efficaces pour limiter les risques en la matière dans notre chaîne d'approvisionnement. Nous cesserons toute relation avec un fournisseur qui s'avère avoir un tel comportement.

La présente Déclaration constitue la Déclaration de Terex concernant l'exercice clos au 31 décembre 2021 et a été approuvée par le conseil d'administration de Terex Corporation le 2 mars 2022.



Par : Stacey Babson Kaplan

Fonction : vice-présidente, responsable de la déontologie et du respect des lois